

Procès-verbal de la Séance du 22 juillet 2020
Du Conseil Municipal
De la commune de Saint-Jean-Le-Vieux

L'an deux mil vingt, le 22 juillet à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Jean-Le-Vieux dûment convoqué en date du 16 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à la Mairie de Saint-Jean-Le-Vieux, sous la présidence de Monsieur Franck REBUFFET-GIRAUD, Maire.

Étaient présents

Franck REBUFFET-GIRAUD, Philippe JEAN, Florent SALVI, Joël GROS,
Serge ARTHAUD-BERTHET, Stéphanie BOUSQUET, Florence FACQ,
Emmanuel FAVRE-COLLET, Brigitte VIALETTE

Étaient absents

Frédéric ARNOUX

Avaient donné pouvoir

Valérianne GAIDET à Franck REBUFFET-GIRAUD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Brigitte VIALETTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Procès-verbal du précédent conseil municipal

Après lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Affaires traitées par délégation

Les membres du Conseil Municipal sont informés des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoir donnée par le conseil municipal au Maire et aux adjoints : aucune.

I- Délibérations

Délibération n°1

OBJET : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales 2020

Rapporteur : Franck REBUFFET-GIRAUD

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Pour les communes de moins de 2 000 habitants, cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

A cet effet, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres représentés, le conseil municipal propose les personnes suivantes (en blanc proposition de commissaires titulaires; en gris proposition de commissaires suppléants) :

| | Civilité | Nom | Prénom | Date de naissance | Adresse | Imposition directes locales |
|----|----------|-------------------------|-------------|-------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| 1 | Mr | JEAN | Philippe | 04/06/1955 | 89 Chemin du Buisson | |
| 2 | Mr | GROS | Joel | 20/12/1961 | 920 Route de la Mairie | |
| 3 | Mr | SALVI | Florent | 06/12/1960 | 355 Route de la Mairie | |
| 4 | Mme | VIALETTE née LUPO | Brigitte | 02/01/1960 | 753 Route de Pré Rondet | |
| 5 | Mme | GAIDET née ODEZENNE | Valérianne | 22/05/1979 | 80 Impasse de Chantorelle | |
| 6 | Mr | GARNIER | Pierre | 04/08/1956 | 110 Route du Balcon de Belledonne | |
| 7 | Mme | DUMAS née GIRAUD | Noëlle | 25/12/1948 | 151 Chemin Vieux | |
| 8 | Mr | FALCOZ | Michel | 12/01/1957 | 115 Chemin de Chantorelle | |
| 9 | Mr | BUIITH | René | 19/07/1945 | 24 Chemin du Mollard | |
| 10 | Mme | CHANAS née BOYER | Florence | 12/03/1972 | 115 Chemin du Buisson | |
| 11 | Mr | REVEL-MOUROZ | Joël | 15/08/1953 | 4 rue Hector Berlioz 38420 DOMENE | |
| 12 | Mr | BRUNO | Jimmy | 05/07/1986 | 891 Route de la Mairie | |
| 13 | Mme | BOUSQUET née GAUVIN | Stéphanie | 30/11/1972 | 116 Chemin du Mollard | |
| 14 | Mr | ARTHAUD-BERTHET | Serge | 30/11/1977 | 260 Chemin du Mollard | |
| 15 | Mr | FAVRE-COLLET | Emmanuel | 29/06/1979 | 791 Route de Pré Rondet | |
| 16 | Mme | FACQ née CARTIER-MILLON | Florence | 14/04/1969 | 450 Chemin de Chantorelle | |
| 17 | Mr | ARNOUX | Frédéric | 26/05/1975 | 17 Chemin du Pré du Four | |
| 18 | Mme | REBESCO | Bernadette | 20/10/1952 | 269 Route du Naysord | |
| 19 | Mr | BUSSE | Jean-Pierre | 27/12/1948 | 240 Chemin du Ruisseau | |
| 20 | Mr | BOEUF | Damien | 27/05/1981 | 90 Chemin de l'Eglise | |
| 21 | Mr | CHAPPE | René | 09/05/1948 | 266 Chemin de Chantorelle | |
| 22 | Mme | VIRY | Laurence | 27/06/1955 | 110 Chemin du Buisson | |
| 23 | Mr | APOCHER | Albert | | | |
| 24 | Mr | FLORES | Sébastien | 30/03/1978 | 264 Route du Rif | |

POUR 10

CONTRE 0

ABSTENTION 0

II- Informations et Questions diverses

Information n°1

Objet : Commission de la ComCom

La liste des commissions de la Communauté de Communes le Grésivaudan sera publiée aux alentours du 21 Septembre ; il conviendra de définir en Conseil Municipal de l'attribution de ces commissions.

Information n°2

Objet : Point Travaux

- La réception des travaux d'enfouissement des lignes sera faite le 9 Septembre
- La fin des travaux du cimetière est prévue fin Aout

Information n°3

Objet : Point Projet Cœur de Village

- Le Permis de Construire devrait être validé mi-Septembre
- Le Permis d'Aménagement (parking) a reçu un avis favorable
- Le dossier de consultation des entreprises sera prêt début Septembre ; l'objectif est de commencer les travaux en Janvier 2021 pour une durée de 14 mois
- Subventions
 - Obtenues : DSIL 200k€, Région 98k€ + 30k€
 - En attente : ADEME (90k€ estimés)
 - À demander : subvention pour chaufferie bois
- Il convient de souscrire à une assurance Dommage Ouvrages

Information n°4

Objet : Divers

- Tags sur l'abri à sel et un transformateur : voir si les couts de nettoyage peuvent être pris en charge par notre assurance
- Comblement des trous devant les Points d'Apports Volontaires de l'Abri à Sel : prévu dans l'été (reliquat du matériel utilise pour les travaux du cimetière)
- Envisager de repeindre la Croix du Couvat (chantier Jeunes ?)
- Faire le point pour le paiement de la facture des travaux du refuge de la Pierre Mercier (action Florent)
- Entretien des chemins : Serge mentionne le manque de connaissance des zones à nettoyer par l'équipe qui a été mandatée ; il a été convenu que la commission « Chemins » se réunira avec pour objectif de dresser un plan détaillé des chemins de la commune et du type d'entretien à y effectuer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h45

A Saint-Jean-Le Vieux, le 22 juillet 2020

Brigitte VIALETTE
Secrétaire de Séance

B. Vialette

